

CRI2951 engagement social en criminologie

Descripteur du cours : participation active dans un milieu de pratique en criminologie en intervention, en recherche, ou en analyse.

Projet pilote à mettre en place sur 2 ou 3 trimestres, qui débutera en automne 2022 pour le baccalauréat et la majeure en criminologie. Les étudiants en analyse et en intervention pourront y participer. Ce sera aussi une occasion d'expérimenter l'autre orientation. Par exemple un étudiant en intervention pourrait faire ce cours en s'engageant dans un projet d'analyse et un étudiant en analyse pourrait faire un projet d'engagement social dans un domaine d'intervention.

Répondant 2022-2023: Valérie Préseault

Pourquoi?:

Répond aux besoins exprimés par les étudiants lors des sondages de 2020-2021 pour l'évaluation de programme.

Intervention : permettre une introduction à l'intervention, découvrir des milieux, aider à se décider sur le cheminement académique intervention vs analyse, renforcer son goût ou non de faire de l'intervention, apprivoiser l'expérience avec la population à desservir, s'engager socialement. Avoir une expérience plus pratique.

Analyse : introduction à la recherche, contact avec des milieux ou des équipes de recherche, démystifier un peu la recherche et les études supérieures, permettre à des étudiants en intervention de s'introduire au monde de la recherche et de l'analyse.

Pour qui ? : étudiants de baccalauréat ou de la majeure en criminologie, ils doivent avoir au moins complété 15 crédits en criminologie avant de participer à ce projet.

Durée : 120 heures à faire d'engagement social, bénévolat en intervention ou en analyse dans un milieu pratique en criminologie ou dans un domaine

de recherche s'échelonnant sur un ou deux trimestres. Et 15 heures pour la rédaction de 2 travaux.

Trouver un milieu ?

l'étudiant trouve un milieu par lui-même en contactant des ressources. Il peut utiliser le bottin de bénévolat sur www.crim.umontreal.ca ou le site du CICC ou tout autre centre de recherche ou Tandem pour le volet prévention. C'est sa responsabilité de trouver un milieu et la coordonnatrice des stages ne pourra trouver un milieu pour chaque étudiant. Les milieux actuellement sont souvent en recherche d'employés et de bénévoles et nous croyons qu'il sera facile de trouver des endroits d'engagement social tant au niveau de l'intervention que de la recherche-analyse.

Milieus

intervention: organismes communautaires, cette expérience ne **peut pas se dérouler dans les milieux qui sont déjà sur-sollicités** (SCC, Pinel, CISSSS-CIUSSS) **il est très important de ne pas les contacter.**

Analyse : équipes de recherche, avec un professeur de l'UdeM ou d'une autre université, d'un centre de recherche.

Procédure : l'étudiant présente un projet maximum 1 mois avant le début de la session (formulaire) qui doit être approuvé par un comité chapeauté par la répondante. L'étudiant doit présenter un contrat signé avec le milieu ou le chercheur décrivant les tâches, la durée, l'horaire et une preuve du milieu d'une assurance responsabilité. Le temps octroyé à ce projet n'est pas rémunéré et ne peut pas être comptabilisé pour des heures de stage.

Rôle de l'enseignant relié à ce cours :

Approuver ou non les projets avec la répondante, contacts avec les milieux au besoin. Corriger les travaux, donner la note S ou E, animer 2 séances de cours de groupe par session, vérifier les documents remis par le milieu d'accueil, vérifier que les heures ont été effectuées et que l'étudiant s'est impliqué activement.

Pas de nombre maximum d'étudiants pour le moment.

Conditions pour se voir reconnaître 3 crédits: l'étudiant doit faire les heures pendant son baccalauréat ou sa majeure (les heures ne peuvent pas avoir été effectuées avant son admission au programme). Le milieu doit être approuvé par la répondante ou le comité. 120 heures effectuées dans un seul milieu pendant 1 ou 2 trimestres. Avoir un répondant dans le milieu qui supervise les tâches et écrit une lettre à la fin confirmant les tâches et le nombre heures effectuées (formulaire). Milieu doit avoir assurance responsabilité pour employés et bénévoles et l'étudiant doit nous en fournir la preuve. Ces heures ne peuvent pas être rémunérées, ne peuvent être comptabilisées pour un stage. Cette participation doit dépasser la simple observation. Ne doit pas faire d'actes réservés au sens du PL21.

Notation : succès ou échec

Travaux : 2 travaux de 5-10 pages, 15 heures attribuées environ à la rédaction de ces travaux, possiblement faire un oral décrivant le milieu et le projet ; faire une rencontre de groupe à la fin et une au début de chaque session. l'étudiant pourrait y faire un oral de 15 min sur son milieu

Intervention :

- 1- Décrire le milieu, rôle de la criminologie dans ce milieu (à remettre à la mi-parcours après 60 heures)
Description des tâches et du rôle, forces et faiblesses, auto-réflexion sur la capacité d'entrer en relation, de travailler en équipe, capacité de remise en question, identité professionnelle, ce que l'étudiant a appris et qui lui servira pour son prochain stage, atteinte ou non des objectifs

Analyse (10-15 pages) :

- 1- Décrire le milieu, le projet de recherche ou d'analyse, le milieu, les objectifs , les moyens pour le réaliser, l'échéancier (en début de session)
- 2- Présenter une analyse ou une recherche très brève. Recension des écrits, présentation des résultats, portrait d'une situation et mesures

de prévention. Ce que l'étudiant a appris et qui lui servira pour son prochain stage (autoréflexion).

Critères d'admissibilité :

intervention :

tâches de criminologie, pas seulement de l'observation, doit intégrer une équipe, l'étudiant n'est pas seul, pas rémunéré, assuré en termes de responsabilité civile et professionnelle par organisme, répondant dans organisme qui peut l'observer. Ne fait pas d'actes réservés au sens du PL21, contacts directs avec la clientèle (pas des tâches purement administratives)

analyse :

tâches reliées aux étapes de la recherche et de l'analyse. L'étudiant doit rejoindre une équipe de recherche, un service d'analystes, milieu professionnel (ex : commerce de détails, société d'état) ou s'associer à un professeur ou un chercheur du milieu universitaire. L'université, le centre d'attache ou le milieu professionnel est à la discrétion de l'étudiant. Il doit prendre une part active aux étapes de la recherche et de l'analyse. L'observation et les tâches administratives seules ne sont pas acceptées. L'étudiant doit soumettre au préalable un plan où les 120 heures sont réparties en lien avec différentes tâches. Il est important de noter que les tâches seront effectuées sous la supervision d'un chercheur ou analyste dans le milieu. Les tâches demandées tiendront compte des capacités de l'étudiant et du niveau d'avancement.

Exemples de projets

Intervention:

10 heures par mois dans un organisme en itinérance, accueillir la population à desservir, référer, assister et participer aux rencontres de groupe.

Écoute et intervention téléphonique (p. ex., Suicide Action Montréal)

CALACS accompagner les intervenants dans la mise en œuvre d'activités de prévention.

Faire des activités de prévention et répondre aux questions des gens qui contactent l'organisme pour des services, animer des groupes en co-intervention

Analyse-recherche :

Exemples de tâches :

- participer à la codification des données;
- participer aux séances de réflexion en vue de l'analyse des données.
- Préparer des résumés de lecture et aider à la recension des écrits
- Créer un outil ou collecter des données (méthodologie quantitative ou qualitative)
- Créer une base de données ou entrer des données
- Faire des analyses et préparer la présentation des résultats
- Contribuer à l'analyse et la présentation des résultats
- Participer à la mise en place d'un projet de prévention du crime : réfléchir aux mesures ou programmes
- Contribuer à faire une conférence ou un manuscrit
- Aider à la coordination des activités (prise rendez-vous pour les entretiens, envoyer les documents de consentement etc...)

Exemples de refus : faire des demandes de subventions, préparer des Power Points en vue d'une conférence, tâches uniquement administratives, classer des vêtements quand la population à desservir n'est pas sur place, surveillance de nuit seul, faire uniquement des entrées de données en analyse etc.